

Quand la PME Enensys rembourse ses dettes avec quatre ans d'avance

STANISLAS DU GUERNY | 02/11 | 09:30

Placée en redressement judiciaire en 2009, cette entreprise spécialisée dans la transmission des flux vidéo vient de solder la totalité de ses dettes auprès de ses créanciers.



De mémoire d'administrateur judiciaire on ne voit cela que très rarement puisque la plupart des procédures se terminent par une cession d'entreprise ou une liquidation avec licenciement et fermeture du site. Ce qui n'a pas été le cas pour la PME de Rennes Enensys Technologies. « *Ce retournement a été exceptionnel* », indique l'administrateur judiciaire de l'entreprise.

Spécialisée dans les équipements et logiciels pour la transmission d'images destinées à la télévision numérique, elle a été placée en redressement judiciaire en 2009 à un moment où les investissements mondiaux dans les télécoms étaient stoppés par la forte crise.

Créances soldées

Deux ans plus tard, un plan de continuation a été validé par le tribunal de commerce de Rennes afin qu'Enensys Technologies puisse rembourser ses 3,2 millions d'euros de dettes sur une période de dix ans. Il y a quelques jours, le même tribunal l'a autorisé à solder ses créances avec quatre années d'avance. La société a couvert la totalité de ses dettes, ses créanciers ont reçu la totalité des sommes dues. « *Nous n'avons rien négocié à la baisse* », indique Guenhael Le Roch, le directeur financier d'Enensys Technologies. La situation nouvelle va permettre à l'entreprise d'obtenir une meilleure note auprès de la Banque de France et de rassurer ses banquiers

Effectifs divisés par deux

Enensys s'en est sorti sans ouvrir son capital, détenu quasiment à 100 % par son dirigeant et créateur Régis Le Roux, mais avec une forte réduction de son effectif, divisé par deux au moment le plus difficile. Il est remonté depuis, la société rennaise emploie aujourd'hui 110 salariés dont les deux tiers sont des ingénieurs et des chercheurs. « *Nous nous sommes relevés grâce à notre forte internationalisation* », estime le directeur financier. Plus des trois quarts des 11 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2016 ont été réalisés hors de l'Hexagone. « *A l'étranger, nos difficultés passées ont été peu remarquées. En France, un redressement judiciaire marque l'entreprise au fer rouge pendant des années.* »

Ses fonds propres étant reconstitués, la société qui a déposé 25 brevets depuis sa création entend pérenniser sa totale indépendance sur le long terme. Une autonomie qui profite à la région puisque tous les équipements de

transmission des flux vidéo conçus par Enensys sont fabriqués localement, principalement chez le sous-traitant Laudren installé à Lanester, près de Lorient.

Correspondant à Rennes.

Correspondant à Rennes.